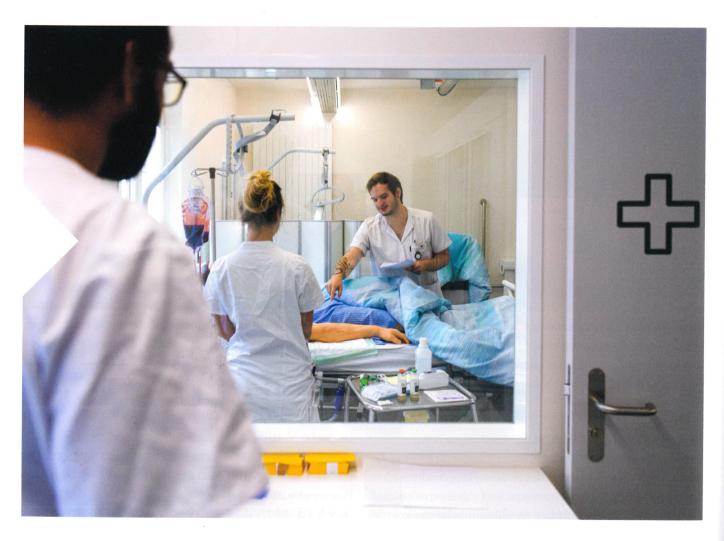
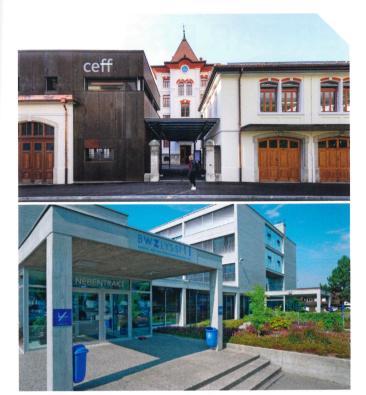
«BILIMOBI»: **UNE COLLABORATION INÉDITE** DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



Dans un contexte de pénurie de soignant es gui continue de s'aggraver, et forts de leur importante proximité avec les établissements de soins du Grand Chasseral, de Bienne et du Seeland, les centres de formation que sont le BWZ - Berufsund Weiterbildung Zentrum de Lyss et le ceff SANTÉ-SOCIAL de Saint-Imier unissent leurs compétences et leur expertise pour rendre la formation d'assistante e en soins et santé communautaire CFC (ASSC) toujours plus attrayante.

a formation d'assistant e en soins et santé communautaire s'acquiert par un apprentissage de trois ans dans une institution de soins ou en école à plein temps. Chaque semaine, l'élève suit les cours théoriques à l'école et accomplit sa formation pratique dans un établissement de soins. Durant la formation, 34 jours de cours interentreprises sont dispensés par les organisations du monde du travail (OrTra) du domaine de la santé ou par l'école.



LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

Une fois formé·e, l'assistant·e en soins et santé communautaire soigne et accompagne des personnes de tous âges, au quotidien ou durant une période de maladie. Iel assure leur bien-être physique, social et psychique, organise des activités journalières en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs habitudes. Sous la responsabilité du personnel infirmier, iel applique certains traitements et effectue des actes médico-techniques. Iel fait partie d'une équipe pluridisciplinaire et collabore en permanence avec d'autres professionnels de la santé: aides en soins et accompagnement, infirmiers, diététiciens, médecins, etc.

LE DOMAINE D'ACTIVITÉS

Son domaine d'activités est très large, en mentionnant d'abord toutes sortes de soins et assistance comme assurer l'hygiène des personnes soignées, les aider à se vêtir et à se coiffer tout en favorisant l'autonomie, effectuer des tâches domestiques, les aider à prendre les repas, stimuler et encourager l'entraide, communiquer avec l'entourage, installer des relations de confiance, surveiller leur état de santé, consigner les observations et en discuter avec l'équipe médicale ou encore les accompagner dans des situations de fin de vie. Il est également question d'actes médico-techniques comme mesurer la tension artérielle, prendre le pouls, prélever du sang, préparer les médicaments et les administrer en suivant les consignes du personnel infirmier, pratiquer des injections sous-cutanées ou intramusculaires, changer des pansements, traiter des plaies ou encore participer à des projets de prévention. Et finalement de l'administration et de la logistique comme préparer des documents d'admission, de transfert

ou de sortie de la personne soignée, savoir l'accueillir, prendre des rendez-vous avec d'autres professionnels et les accompagner, effectuer des tâches administratives, gérer les réserves de matériels de soins et de médicaments, entretenir et nettoyer les appareils et le mobilier, participer aux réunions et rapports de service.

LA COLLABORATION INÉDITE ET L'OFFRE DE FORMATION BILIMOBI

Après deux ans d'active collaboration, le BWZ – Berufs- und Weiterbildung Zentrum de Lyss et le ceff SANTÉ-SOCIAL de Saint-Imier sont parvenus à totalement harmoniser leur organisation et leurs plans de formation, semestre après semestre. Chaque élève est admis comme habituellement dans le centre de formation concerné. Il effectue obligatoirement son premier et dernier semestre de formation dans le centre dans lequel il s'est initialement inscrit-e.

Pour l'enseignement théorique, il réalise au moins un semestre dans l'école partenaire, entre le deuxième semestre et le cinquième semestre de sa formation. Il peut effectuer jusqu'à trois semestres au maximum dans l'école partenaire. Durant ces semestres d'échange, il est inclus dans une classe déjà existante de l'école partenaire, le mettant ainsi dans une situation de véritable immersion.

Pour l'enseignement pratique, il peut réaliser au moins un semestre dans la région partenaire, entre le second semestre et le cinquième semestre d'étude. Il peut effectuer jusqu'à trois semestres au maximum dans la région partenaire. L'élève suit également les cours interentreprises dans la région partenaire, toujours en totale immersion.

Le Canton de Berne soutient largement cette offre de formation dans la mesure où l'élève n'a à supporter aucuns des frais supplémentaires engendrés par ce nouveau dispositif de formation.

DANIEL ROULIN

Directeur du ceff SANTÉ-SOCIAL

DE SAINT-IMIER À LYSS ET VICE-VERSA

À la rentrée d'août 2024, trois élèves de Lyss vont réaliser leur troisième semestre à Saint-Imier. C'est un premier succès dont les deux écoles se réjouissent. En février 2025, il est attendu que plusieurs élèves de Saint-Imier réalisent leur quatrième semestre d'étude à Lyss. Le ceff SANTÉ-SOCIAL s'engage avec force et conviction pour apporter sa contribution à la pénurie de soignants. Pour ce faire, il dispose d'infrastructures modernes, de différents laboratoires de soins ainsi que d'un centre de simulation pour les métiers de la santé.

www.ceff.ch/sante-social